

PV 13ème AGO, 20/09/2023, Restaurant de la Plage, Nyon

Le Comité ouvre l'AGO à 19h06.

26 personnes présentes, 25 sont membres, (majorité absolue : 14) dont comité: Toby Hamblin (TH), Katryn Pozza (KP), Alessandro Frappaolo (AF) ; Alexandre Breda (AB) est excusé.

Voir ci-joint, liste des présence et absences annoncées (27 absents)

Eva Baghaï (EB) est chargée de la prise de notes et de la rédaction provisoire du PV et non pas par François Clavadetscher (FC) comme indiqué dans la Convocation – avec nos excuses à François.

19h10 : Message de bienvenue du comité (TH) et ouverture de la 13^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'association Bains des Trois Jetées.

On passe à 19h15 à l'ODJ.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la 12^{ème} AG du 22 septembre 2022
3. Rapport du comité pour l'exercice 2022-23
4. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2022-23
5. Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2022-23
6. Approbation et décharge au comité et aux vérificateurs de comptes
7. Approbation du budget 2023-24
8. Approbation du montant des cotisations
9. Prochaine saison 2023/24 + ~~Présentation projet Balise~~
10. Élection du comité
11. Élection des vérificateurs des comptes et suppléants
12. Autres postes clés à pourvoir
13. Divers et propositions individuelles

=====
==
Point 1

La parole n'est pas demandée. L'ODJ est adopté à l'unanimité.

Point 2

La parole n'est pas demandée. PV de la 12^{ème} AGO adopté à l'unanimité (sauf 2 abstentions).

Point 3

Peu de commentaires ; Le rapport d'activité du comité est accepté.

Point 4

La trésorière Katryn Pozza donne des explications probantes. Plusieurs personnes demandent des éclaircissements et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Point 5

Christophe Ribordy donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes (Christophe Ribordy et Roland Kobel) et recommande l'approbation des comptes.

Point 6

Approbation et décharge sont données, et au comité et aux vérificateurs, à l'unanimité.

Point 7 Après discussion, tenant compte de l'élection prévue au Point 10, sera formellement voté ensuite, (passe après le point 10 => accepté par l'assemblée.)

Le budget 2023-24 est présenté et accepté à l'unanimité.

1. Joël propose que l'on mette au budget une somme de CHF 10'000.- comme l'an dernier attribué au comité qui disposera de cette somme pour des mandats ponctuels pour se faire aider. (1 contre, 2 abstentions, donc majorité)
2. Changement des cotisations : couple à 60.- sera supprimée, et famille à 80 et individuelle à 40 sont conservées.

Point 8

Le montant des cotisations est mis en discussion. On supprime la cotisation couple qui est à CHF 60.-.

⇒ (majorité pour, 1 abstention, 5 contre. Donc la cotisation est de CHF 40.-/membre/saison)

Les enfants ne paient pas jusqu'à 12 ans, cela ne change pas.

On vote pour une seule cotisation pour tout le monde (donc suppression couple et famille) : le résultat est rejeté à la majorité. Donc maintien de la cotisation famille.

Proposition du comité : montant inchangé, vote approuvé à une large majorité, une seule opposition.

Point 9

Vincent Grolimund (membre) se propose pour aider Sigi à construire le Bonhomme Hiver. Il sera donc constitué un groupe de travail pour le Bonhomme Hiver.

Point 10

Élection du comité.

- La proposition de TH, présentée au comité plus de 10 jours avant l'AGO, de réduire le nombre minimum de membres au comité de 5 à 3 a été discutée. FC a déclaré qu'une proposition demandant la modification des statuts doit être citée dans l'ordre du jour (art. 67 Code civile suisse des associations) afin de pouvoir être votée valablement. Cette proposition sera éventuellement présentée lors de la prochaine AGO.
- La proposition de FC d'une 'rétribution horaire minimale avec limite forfaitaire pour les trois membres du bureau (présidence, secrétariat et trésorerie)' a été discutée. François a accepté de remplacer sa proposition par une proposition de Joël Musy de laisser un montant de 10'000 fr. au budget afin de permettre au comité d'accorder des mandats rémunérés en cas de besoin (voir Point 7). FC rappelle que lors de la 12^{ème} AGO TH avait proposé un budget provisionnel pour emploi rétribué (voir PV), FC s'étonne d'entendre TH vouloir le contraire cette fois.
- Ensuite, Il est demandé aux membres de présenter leur candidature pour rejoindre le comité. Joël Musy s'annonce comme tel.
- Sont élus à la majorité :
Joël Musy, Yann Cadiou, Alessandro Frappaolo, Toby Hamblin et Katryn Pozza. [Note de rédaction: Statuts, Art.21, alinéa 3 : « Le comité se constitue lui-même. »]

Point 11

Élection des vérificateurs du contrôle des comptes et leurs suppléants.

- Nota : Il y a eu une erreur dans l'ordre du jour joint à la Convocation relative à la saison 2022-2023. En effet, Alexandre Breda a été remplacé par Mado Dornier comme vérificateur – lors de la nomination d'Alexandre à la présidence – pour une année et non pas 2 – nos excuses à Mado.
- Pour la saison 2023-2024, Mado Dornier et Cécile Favre sont élues par acclamation au contrôle des comptes pour les deux prochains exercices, c'est-à-dire jusqu'à la 15^{ème} AGO (automne 2025). Les suppléantes sont : Marja Nikula et Steffi Kamischke.

Point 12

Autres postes à repourvoir

Aucune modification par rapport à la communication contenue dans la convocation à l'AGO

Point 13

DIVERS et propositions individuelles :

- Discussion des tranches horaires sauna femmes. On procède au vote :
Qui est pour supprimer les tranches femmes ? 9 pour, 12 pour maintien, 6 abstentions.
Qui est pour 2 tranches horaire femmes ? 5 pour, donc c'est refusé
Qui est pour 1 tranche horaire femme ? majorité
- (AF) Demande qu'il soit mis au vote le nombre de fêtes publiques durant la saison. Un débat s'en suit...

Clôture de la 13^{ème} AGO de l'Association Bains de 3 Jetées.

Un apéro dinatoire conclut la soirée dans une excellente ambiance.

Rédaction PV par eb_220923

Pour l'Association des Bains des 3 Jetées

M.Ribordy Christophe

Pour l'Association des Bains des 3 Jetées

M.Roland Kobel

Assemblée générale de l'Association des Bains des 3 jetées

Le 20 Septembre 2023 à Nyon

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé, par sondage, à la vérification des comptes de notre trésorière pour l'association des Bains des 3 Jetées pour la période du premier Juillet 2022 au 30 Juin 2023.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

Les vérificateurs :

Ribordy Christophe

Roland Kobel



Ps: Original pour le comité

Copie aux deux vérificateurs des comptes

Nyon, le 17 septembre 2023

